



INTERFEL ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN LES ACTEURS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Congrès des maires et présidents d'intercommunalités de France 2022



INTERFEL DANS LES TERRITOIRES

Dans les territoires, INTERFEL agit au travers de ses Comités régionaux, mais développe également de nombreuses actions à destination du grand public, avec son réseau de diététiciens.

Les Comités régionaux d'INTERFEL

INTERFEL dispose, à ce jour, de cinq Comités régionaux, représentant l'interprofession en régions. Depuis leur création, ces Comités sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales pour les accompagner à l'élaboration de politiques alimentaires et représenter les acteurs de la filière. Ils constituent un élément central pour déployer de nouvelles actions interprofessionnelles adaptées à leur territoire, communiquer sur les métiers et savoir-faire de la filière, créer des synergies entre opérateurs régionaux, favoriser la consommation de fruits et légumes frais par des actions ciblées en lien avec le contexte régional.



Le réseau des diététiciens

Véritables ambassadeurs de l'interprofession des fruits et légumes frais, les diététiciens d'INTERFEL sont vos interlocuteurs privilégiés pour vous proposer des interventions de sensibilisation et d'information sur les fruits et légumes frais dans votre région.

Le réseau des diététiciens d'INTERFEL, composé de 17 diététiciens, est secondé d'une équipe de 50 diététiciens prestataires pour déployer des actions sur l'ensemble du territoire national en lien avec les différentes compétences des collectivités territoriales (services affaires scolaires, évènementiels, commerces et marchés, service sports et cultures). **Contactez un diététicien d'Interfel :** diet@interfel.com

Nos missions

- Encourager la consommation de fruits et légumes frais auprès du grand public
- Sensibiliser à la place des fruits et légumes frais dans l'alimentation
- Éclairer le consommateur sur des thématiques sociétales

Nos interventions

- Création d'événements grand public (Fête des fruits et légumes frais)
- Ateliers et démonstrations culinaires
- Animations ludo-pédagogiques
- Éducation nutritionnelle
- Information et formation de professionnels (animateurs, personnel d'éducation ou restauration collective...)



POUVOIR AGIR EN RESTAURATION COLLECTIVE

Les outils d'INTERFEL à disposition des collectivités territoriales pour répondre aux objectifs des lois EGALIM et climat

Les services de restauration scolaire et universitaire, les services de restauration des établissements d'accueil des enfants de moins de six ans, des établissements de santé, des établissements sociaux et médico-sociaux et des établissements pénitentiaires doivent proposer, depuis le 1^{er} janvier 2022, au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques.

Les gestionnaires de tous les restaurants collectifs scolaires (publics ou privés) sont également tenus de proposer, au moins une fois par semaine, un menu dit « végétarien », c'est-à-dire composé de protéines végétales pouvant aussi comporter des légumineuses, des céréales, œufs, et/ou des produits laitiers.

Les fruits et légumes sous signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO)

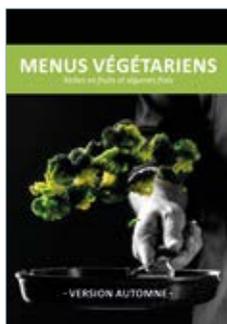


Les fruits et légumes biologiques



Menus végétariens

Livret de saisons autour de deux cibles aux goûts et attentes différentes : les enfants des écoles maternelles et primaires, et les adolescents des collèges et lycées.



Certification environnementale vers la HVE

Guide à destination des opérateurs de la filière des fruits et légumes



Les outils structurants pour l'utilisation des fruits et légumes en restauration collective



Les recommandations pour l'achat public des Fruits & Légumes Frais, pour des achats efficients !



Le Guide CTIFL des Fruits & Légumes Frais en RHD, véritable bible des produits et base d'un langage commun entre les acheteurs de la restauration



A PROPOS D'INTERFEL

Depuis 12 ans, INTERFEL, l'interprofession des fruits et légumes frais, est partenaire du Congrès des maires et présidents d'intercommunalités de France.

Créée en 1976, INTERFEL rassemble l'ensemble des produits issus de la filière des fruits et légumes frais. Tous les stades représentant les métiers de la filière sont représentés : production, coopération, gouvernance économique, expédition, importation/introduction, expédition/exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective). Organisme de droit et d'initiative privés, INTERFEL est reconnue association interprofessionnelle nationale agricole par le droit rural français, ainsi que par l'Union européenne depuis le 21 novembre 1996 dans le cadre de l'Organisation commune de marché (OCM) unique.

Au niveau national, l'interprofession permet notamment de mettre en œuvre des stratégies pour créer un environnement favorable à l'activité économique des opérateurs qu'elle représente (de la production, à la distribution, en passant par la restauration collective), élaborer des accords interprofessionnels ou encore mettre en œuvre des actions d'information et de communication pour encourager la consommation de fruits et de légumes frais, en tenant compte des attentes sociétales.



97 boulevard Pereire - 75017 Paris
Tél. : 01 49 49 15 15 - Mél : infos@interfel.com
www.interfel.com

 [@lesfruitsetlegumesfrais](https://www.facebook.com/lesfruitsetlegumesfrais)

 [@Interfel](https://twitter.com/Interfel) / [@FruitsLegumesFR](https://twitter.com/FruitsLegumesFR)